

Espace Emploi : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant

M. le Maire,

☞ invite le conseil municipal, conformément à l'article L 2121-33 du code général des collectivités territoriales, à procéder à la désignation d'un délégué titulaire, pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association Espace Emploi, et d'un délégué suppléant.

Par ailleurs, le maire rappelle que, selon les dispositions de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

Par conséquent, le rapporteur propose au conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation.

VOTE : à l'unanimité

M. le Maire,

☞ propose la candidature de :

- Mme Agnès DANSET comme représentante titulaire
- M. Bertrand BOUFFORT comme représentant suppléant

☞ demande s'il y a d'autres candidatures

Ont obtenu :

- Mme Agnès DANSET 28 voix (il y a eu 5 abstentions)
- M. Bertrand BOUFFORT 28 voix (il y a eu 5 abstentions)

Mme Agnès DANSET et M. Bertrand BOUFFORT sont respectivement désignés comme délégués titulaire et suppléant de la commune de Pacé, pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association Espace Emploi.